

Une promenade au fil de l'eau, c'est aujourd'hui possible

La navigation est ouverte sur la Baïse



Une promenade au fil de l'eau, c'est aujourd'hui possible

Depuis jeudi dernier, la navigation sur la Baïse est ouverte de 9h jusqu'à 19h, jusqu'au 31 octobre sans interruption. De Valence-sur-Baïse jusqu'à la limite nord du département en direction du Lot-et-Garonne via le canal du midi... avec possibilité de faire une halte au port de Condom ou de Valence-sur-Baïse. Un grand bol nature qui fait vite oublier les affres du confinement en profitant d'une période calme avant l'arrivée du grand tourisme estival..

Vous découvrirez et franchirez six écluses dont l'atypique double écluse manuelle de Graziac à sas multiples (double écluse). Alors que la plupart des écluses en France sont automatisées, celle-ci est restée manuelle comme autrefois. Rivière « sauvage » la Baïse prend sa source sur le plateau de Lannemezan traverse les départements des Hautes-Pyrénées, du Gers et du Lot-et-Garonne. et se jette dans la Garonne.

Le site de Graziac un petit bijou de la nature



Vous y découvrirez la maison éclusière et la double écluse manuelle de Graziac.

Cette écluse, à sas multiples, est une construction remarquable de part ses caractéristiques techniques, architecturales du XIXème siècle (1864) et son mode de fonctionnement atypique. Double sas de 31,60 m de long chacun et 4.25 m de largeur, représentant un dénivelé total de 5 m.

Alors que la plupart des écluses sont automatisées, la double écluse de Graziac ne peut être franchie par les plaisanciers qu'en présence d'agents éclusiers. Endroit charmant, intime et secret, ce site est très prisé par les plaisanciers (300 bateaux/an – 21 nationalités), promeneurs et touristes (10 000 visiteurs/an).

En famille ou entre amis, vous avez aussi la possibilité de naviguer sur cette rivière en louant (pour une ou plusieurs heures), de petits bateaux « fun yack » sans permis (7 j/7) qui vous permettront de passer les écluses, de découvrir la faune, la quiétude et le charme de cette rivière « sauvage » très appréciée.

Un peu d'histoire...

Appelée Rivière d'Argent, la Baïse est navigable depuis le Moyen-Âge : elle a été aménagée sous Henri IV et c'est Louis XIV qui fut le premier à ordonner une étude pour étendre la navigation jusqu'à Condom. Dès le XIXe siècle, le chemin de halage était utilisé pour la batellerie commerciale servant à l'exportation des eaux de vie d'Armagnac, des céréales, des bois et des graviers. En sens inverse, on ramenait de Bordeaux des denrées issues du commerce colonial, telles que le sucre, le coton, le sel et le charbon chargés sur des gabares halées par des chevaux, des bœufs et des hommes depuis la berge, sur le chemin de halage.

Découvrez aussi le « Sentier de la Baïse »



D'une distance de 11 kilomètres, le « Sentier de la Baïse » permet dans une ambiance paisible et reposante, de longer les rives de la Baïse, de découvrir le côté nature sous une végétation luxuriante et de rejoindre à pied, à vélo et à cheval, Valence-sur-Baïse à Condom en passant par :

- l'Abbaye de Flaran (monument historique) où vous découvrirez ses bâtiments monastiques, ses jardins qui présentent une parfaite illustration d'un ensemble cistercien du XIIe siècle et qui abrite l'exceptionnelle collection Beaux-Arts "Simonow" du XVIe au XXe siècle, à travers des thématiques variées : portrait, paysage, nature morte, etc...
- le site de Graziac, remarquablement fleuri et aménagé, avec une aire de pique-nique ombragée, une aire d'animation touristique arborée, un parking de 20 places et des toilettes sèches,

pour arriver ensuite au port de Condom et poursuivre si vous le souhaitez, votre balade à pied ou en vélo en empruntant soit la voie verte d'Armagnac (ancienne voie ferrée aménagée) jusqu'à Lagraulet (20 km) ou les chemins de Saint-Jacques.

Pour plus d'informations sur la Baïse navigable rendez-vous sur la page **Tourisme fluvial**

Photos Marc Le Saux



condom baise eclusec 2.jpg



condom baise.jpg